



La Lettre Municipale

“Vos Élus vous informent” n° 159 - Septembre 2025

La vie d'une commune trouve, elle aussi, son rythme dans celui des saisons. Septembre, c'est la rentrée, c'est l'automne qui s'installe, douce transition vers l'hiver.

À l'heure de l'écriture de ce n°159 de la lettre municipale, samedi 6 septembre, nous sommes à quelques heures de la chute probable du 1^{er} ministre. Qu'en sera-t-il après ? Une instabilité, déjà bien présente depuis des mois, dans la gouvernance du pays, des manifestations de mécontentement à venir et assurément, un climat d'inquiétude durable. Sur le plan international, rien non plus de rassurant : la guerre en Europe, au Moyen Orient... Ajoutons le dérèglement climatique, la dette abyssale de la Nation... Tous ces constats pèsent et pèseront encore sur la vie quotidienne de nos communes, de nos familles.

Un exemple, la dégringolade démographique : C'est un constat, un avenir incertain entraîne une baisse de la natalité. En France, la baisse de 140 000 naissances annuelles (17,5 %) en dix ans et l'augmentation du nombre de décès dû au vieillissement de la génération d'après-guerre font que la courbe des naissances croise celle des décès, du jamais vu depuis le milieu du XX^{ème} siècle. Dans notre village, dans les années 2010, nous comptons 12 naissances par an, ces dernières années la moyenne des naissances annuelles s'établit autour de 7 et la baisse semble encore s'accroître. Moins de naissances, c'est moins de vitalité villageoise, moins d'enfants dans les écoles, dans les associations.

Autre exemple : la dette nationale. Elle impacte le coût de l'argent, c'est-à-dire les taux d'intérêt des emprunts. La France emprunte à des taux plus élevés que la majorité des pays européens. Ainsi, il est plus difficile de devenir propriétaire de son logement, plus difficile d'acheter sa voiture pourtant nécessaire quand on vit à la campagne, plus difficile d'accueillir des jeunes dans nos villages.

C'est dans ce contexte à l'avenir incertain qu'il convient de mener la gestion de la commune, vos élus y sont vigilants. La situation financière communale est considérée comme bonne, la dette est très peu élevée, autant d'atouts pour relever les défis qui nous attendent.

Sachons rester optimistes.

DES AIDES À LA PRATIQUE SPORTIVE POUR LES JEUNES

L'aide de l'État : Le Pass-Sport vise à faciliter l'inscription des jeunes, adultes et étudiants dans une structure sportive pour la rentrée scolaire 2025 / 2026. C'est une aide forfaitaire de 70 € finançant tout ou partie de l'inscription dans une structure sportive ou de jeunesse. Sont concernés les jeunes de 14 ans à 17 ans bénéficiant de l'Allocation de Rentrée Scolaire, les jeunes en situation de handicap jusqu'à 30 ans, les étudiants boursiers de moins de 28 ans.

L'aide du Département 76 : Le Pass Jeunes 76 encourage les pratiques sportives et/ou culturelles et artistiques des jeunes de 6 à 15 ans résidant en Seine-Maritime. Deux inscriptions sont possibles, l'une sportive et l'autre culturelle/artistique. L'aide sera de 30 € pour la 1^{ère} inscription et de 20 € pour la seconde. Sont concernés les bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire ou de l'allocation d'Education de l'Enfant Handicapé. L'enfant doit être inscrit dans une structure sportive agréée par le ministère en charge des Sports et/ou dans une structure « culture » référencée par le Département. La famille effectue sa demande sur le portail des téléservices du Département à partir du 1^{er} oct. sachant que la structure d'accueil sportive ou culturelle/artistique peut effectuer la demande à la place des familles.

L'aide du Centre Communal d'Action Sociale : une aide financière à l'adhésion à un club sportif ou artistique ou culturel de 40 € ou 20 € peut vous être accordée selon vos revenus.

Un coup de pouce pour les écoliers : Ludisport est une action périscolaire proposée par le Département via la Communauté de Communes « Bray-Eawy » et soutenue par le SIVoS du Bas-Bray et la commune de Mesnières. Chaque écolier volontaire bénéficie d'une séance par semaine scolaire d'environ 1 heure de découverte d'un sport. Il en coûte à la famille 18 € par an par enfant à la famille.

La commune facilite le fonctionnement des associations locales par la mise à disposition d'équipements : salles, terrains, accompagnement administratif, subventions de fonctionnement, subvention en faveur de l'animation des mineurs résidant dans la commune.

LES TRAVAUX EN COURS OU À VENIR TRÈS PROCHAINEMENT

La micro-crèche « Les Petits Mômes » : les travaux communaux qui consistent à créer l'extension du pavillon afin d'obtenir la surface nécessaire (180 m²) pour permettre de mener dans de bonnes conditions l'accueil des jeunes enfants (0-3 ans) ainsi que les aménagements extérieurs touchent à leur fin. La réception du chantier est prévue courant septembre. Le prestataire entamera ses travaux d'aménagements intérieurs dès le 15 septembre. L'ouverture pour le lundi 5 janvier 2026 reste d'actualité.

La sécurisation de la rue de la Gare avec création d'une aire de jeux : la mairie a programmé la réalisation du projet en trois phases : la sécurisation de la rue de la Gare avec aménagement de la place de l'église, les aménagements dans le jardin du Presbytère, la création de la « voie douce » menant jusqu'à l'Avenue Verte. À ce jour, les deux premières phases sont réalisées et la dernière débute en ce début septembre et devrait être achevée pour début novembre. Quant à l'aire de jeu, la mairie compte l'ouvrir pour la mi-septembre dès qu'elle disposera du rapport de l'organisme du contrôle de la conformité de l'espace.

La réhabilitation du logement n° 10 rue du Sac : c'est un chantier mené sur plusieurs années avec les agents communaux et en partie avec les artisans. En ce qui concerne les travaux faits en régie par la commune (reprise de la charpente, restauration complète de la toiture, isolation par l'extérieur, dalle intérieure sur l'ensemble du bâti...), ils sont réalisés. Quant aux travaux confiés aux artisans (électricité, plomberie, placages des murs, peinture), ils sont commencés et devraient être achevés pendant l'hiver.

La résidence « Fleurs des Champs » : ce sont huit logements qui vont sortir de terre dans l'espace situé entre les ateliers communaux et la résidence des Terres Blanches. Les travaux commencent en septembre et devraient durer sur toute l'année 2026.

Une unité de panneaux photovoltaïques sur le toit du groupe scolaire « Emile Darthenay » : la convention liant le Syndicat Départemental d'Énergie 76 avec la commune est signée et les travaux peuvent désormais débiter, nous espérons une fin de chantier pour le premier trimestre 2026.

LES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

On peut annoncer, au regard des demandes de destruction de nids déjà enregistrées en mairie, que les populations de frelons asiatiques se portent bien. Aussi, la lettre municipale vous rappelle les soutiens financiers dont vous pouvez bénéficier en matière de destruction d'un nid. Le Département de la Seine-Maritime vous accorde une aide de 30 % plafonnée à 30 € dans la mesure où vous faites intervenir un prestataire qu'il a agréé (la liste de ces prestataires est disponible en mairie), cette aide vous sera directement déduite de la facture, la Communauté de Communes « Bray-Eawy » accorde une aide de 30 % sur présentation d'un justificatif de la facture acquittée et la commune vous accompagne par une aide forfaitaire de 20 €.

Afin de bénéficier de l'intégralité de ces aides, adressez-vous d'abord en mairie avant de prendre toute initiative.

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

SAMEDI 20 SEPTEMBRE :

- **10 h 00 à 19 h 00** : Le « Relais des Arts » du presbytère est ouvert, exposition commentée par l'artiste peintre Agnès DORTU. Entrée libre.

- **17 h 00 à 19 h 00** : Conférence « *Mesnières-en-Bray, à la recherche de son histoire... 1789-1954, 125 ans de forts changements* » présentée par M. Philippe JEULIN (historien local) au Château Renaissance, salle Charles EUDES. Clôture par le pot de sympathie. Gratuit.

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE :

- **10 h 00 à 19 h 00** : Le « Relais des Arts » du presbytère est ouvert, exposition commentée par l'artiste peintre Agnès DORTU. Entrée libre.

- **11 h 00** : Visite commentée du village par Dany MINEL, Maire. Rendez-vous devant la grille d'honneur du Château Renaissance. Gratuit.

Pour toutes les visites du dimanche après-midi : rendez-vous devant la grille d'honneur du Château Renaissance pour :

- **15 h 30 / 16 h 30 / 17 h 30** : Visite commentée de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Mesnières animée par M. Philippe JEULIN (historien local). Gratuit.

- **16 h 30 / 17 h 30** : Visite guidée du Château Renaissance. Tarif : 3 €.

LES CONVOIS D'IRINA

Cette association caritative pour une aide humanitaire en Ukraine était présente au printemps lors de la fête « Nature et Fourchette » organisée conjointement par la Commune et le Château Renaissance. Elle nous propose deux nouveaux rendez-vous dont l'un se tient en notre commune :

- Le jeudi 25 septembre à 18h30 au cinéma de Neufchâtel-en-Bray : un ciné-débat autour du film « Ukraine, enfants de l'espoir » en présence du réalisateur Maxime Vivien. L'entrée est gratuite, chacun donne ce qu'il veut.

- Le dimanche 4 octobre à 19h30 au Château de Mesnières : une soirée ukrainienne sous la formule « diner-spectacle ». Réservation obligatoire : par mail « lesconvoisdirina@gmail.com » ou au 07.45.76.31.21 (Tarifs : adulte 30 € / enfant 10 €).

L'OPÉRATION « HAIES PUBLIQUES »

La commune reste très attachée à l'identité brayonne et depuis plusieurs années, elle propose aux familles mesnièresoises une opération originale intitulée « haies publiques ».

De quoi s'agit-il ? Par convention entre la commune et le particulier, la commune offre 3 plants par mètre linéaire à planter à condition que la haie soit installée en mitoyenneté avec le domaine public. De son côté, le bénéficiaire s'engage à planter et à entretenir la haie, à ne pas l'arracher sauf en cas de besoin particulier et seulement après avoir adressé une déclaration en mairie.

Si vous êtes intéressés... Prenez contact avec la mairie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

28 : C'est le nombre d'artistes en herbe qui ont participé au concours de dessins organisé en juillet.

Plus de 600 : c'est le nombre de participants à la semaine de la randonnée.

Plus de 40 : c'est le nombre de peintres présents lors de la 3^{ème} édition des « Peintres aux jardins »

139 : C'est le nombre d'enfants accueillis à l'école du SIVoS du Bas-Bray à la rentrée de septembre soit 1 écolier de plus qu'à la précédente rentrée.

6 : C'est le nombre de classe ouverte par l'Éducation Nationale au sein du SIVoS du Bas-Bray soit une classe en moins par rapport à la situation antérieure.

Lundi 15 septembre à 14 h 30

à la salle de spectacles et de loisirs.

PIÈCE DE THÉÂTRE :
« Qu'est ce qu'on attend pour être vieux ! »

Réservation conseillée auprès de l'association des Jeunes d'Hier au 06.71.45.71.89.

Sur Votre Agenda

Septembre :

- ✂ Lundi 15 Septembre : Pièce de théâtre en partenariat avec l'ASEPT et les Jeunes d'Hier
- ✂ Vendredi 19 : Assemblée Générale de la M.O.B
- ✂ Samedi 20 et Dimanche 21 : Journées du Patrimoine
- ✂ Jeudi 25 : Repas d'Automne des Jeunes d'Hier

Octobre :

- ✂ Jeudi 2 : Repas d'Automne des Anciens Combattants
- ✂ Samedi 11 : Soirée de l'A.S.M
- ✂ Vendredi 17 : Assemblée Générale Happy Hand
- ✂ Jeudi 16, vendredi 17 et samedi 18 : Fête de l'Automne sur le thème de la haie. Le programme en cours d'élaboration, vous sera prochainement communiqué.



La Lettre Municipale

"Vos Élus vous informent" n° 159 Sept. 2025

Publication : Dany MINEL

Mairie

76270 MESNIÈRES-EN-BRAY

tél : 02.35.93.10.14

fax : 02.35.94.23.58

mail : mairie.mesnieres@wanadoo.fr

www.mesnieres-en-bray.fr